

## Votre BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

TARIFS		B(78) VERS B			
	Dénomination	Prix unitaire € TTC	TVA**	Volume	Montant TTC
DIVERS	Gestion de l'élève				
	Ouvrage				
	Autre				
	Pratique				
	Simulateur				
FORMATION	Heures en supplément				
ou FORFAIT					
MONTANT TOTAL EN € TTC					

\*\*1= Taux TVA réduit \*\*2= Taux TVA normal

Informations complémentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

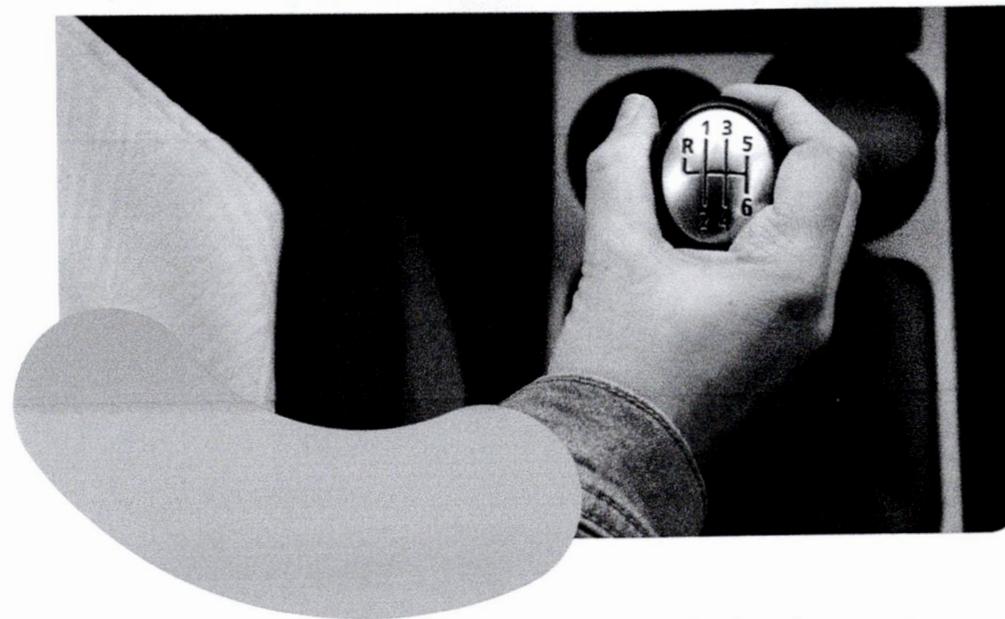
## Informations

## FORMATION 7H B(78) vers B

**VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LA FORMATION DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES À CHANGEMENT DE VITESSES AUTOMATIQUE, QUI SOUHAITENT CONDUIRE DES VÉHICULES À CHANGEMENT DE VITESSES MANUEL.**

Quelle formation ? À quel moment ? Pour quels coûts ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : .....  
Téléphone : ..... E-mail : .....



Horaires d'ouverture

Lundi  
Mardi  
Mercredi  
Jeudi  
Vendredi  
Samedi

Cachet de l'auto-école  
**E.C.M.**  
**Ecole de Conduite MARVINA**  
1 Place Gaston Bussière  
93270 Sevrans  
Tél. : 09 81 11 58 72 - Fax : 01 43 85 63 42  
RCS 524 930 633 Agr E 12 093 2715-0

## OBJECTIFS de la formation

À l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

### QUAND PUIS-JE SUIVRE LA FORMATION ?

Pour pouvoir suivre cette formation, vous devez attendre 3 mois après l'obtention de votre permis de catégorie B boîte automatique.



## LA FORMATION de 7 heures

LE PROGRAMME DE FORMATION			
SÉQUENCES	DURÉE	INTITULÉ	CONTENU
Séquence 1	2 h	Trafic nul ou faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.</li> <li>Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.</li> </ul>
Séquence 2	5 h	Conditions de circulation variées, simples et complexes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.</li> <li>Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.</li> </ul>

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.



**ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION PRATIQUE PERMIS B - BOÎTE AUTOMATIQUE VERS BOÎTE MANUELLE**

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 du décret du 19 octobre 2010, relatif à la formation initiale pour le conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire avec un changement de vitesse manuel, par le titulaire du permis de conduire de la catégorie B titulaire d'un changement de vitesse automatique pour des raisons non médicales.

Matrice nationale de l'établissement  
N° d'établissement :  
N° SIRET ou SIRET2 :  
Adresse :  
Date et lieu de délivrance de l'agrement professionnel :

**Attesté par**

Nom de famille :  
Nom d'usage :  
Prénoms :  
Né le :  
Adresse :

Date d'obtention de la catégorie B du permis de conduire après le succès de la formation des véhicules à changement de vitesse automatique, par le titulaire titulaire titulaire  
N° du permis de conduire :  
À quel jour avez-vous suivi la formation (obligatoire) obligatoire requise pour le succès de la conduite de la catégorie B du permis de conduire avec un changement de vitesse manuel  
Date de délivrance de l'attestation :  
Contrat de formation :  
Sceau de l'établissement de la formation :  
Signature du titulaire de la formation :

Compétence Bénéficiaire : Compétence Bénéficiaire : Compétence Bénéficiaire :

**REMARQUES :** Conditions de conduite et de circulation à respecter à compter de la date de la délivrance de la catégorie B du permis de conduire avec un changement de vitesse manuel.

## CARACTÉRISTIQUES

### FORMATION DISPENSÉE

- VÉHICULE UTILISÉ**
- Catégorie B, à changement de vitesses manuel.
  - Appartenant à l'établissement.

- ENSEIGNEMENT**
- La formation est pratique et individuelle.
  - Des apports théoriques sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.
  - La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite.
  - Une partie de la séquence 1 (trafic nul ou faible), limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

